



**CHEMINS 2026**  
**Formulaire d'inscription**  
*Remplir un formulaire par pèlerin*

NOM :   
Prénom :  Tél. fixe :   
Tél. mobile :  Opérateur mobile :   
E-mail :  @   
Adresse :

J'ai eu un entretien avec le responsable du chemin en date du : .....

Je désire participer au chemin suivant (cocher la case correspondante) :

### Hiver / Printemps 2026

| Chemin - lieu de départ | dates | adulte | jeune<br>moins de 25 ans |
|-------------------------|-------|--------|--------------------------|
|-------------------------|-------|--------|--------------------------|

#### Fait

|  |             |      |      |
|--|-------------|------|------|
| <input type="checkbox"/> Abbaye de BLAUVAC en étoile<br>Vaucluse | 2 au 8 mars | 50 € | 25 € |
|--|-------------|------|------|

#### A Faire

|   |                   |          |      |
|---|-------------------|----------|------|
| <input type="checkbox"/> MOISSAC à EN CALCAT (*)<br>Tarn-et-Garonne | 25 avril au 6 mai | 140<br>€ | 70 € |
| <input type="checkbox"/> VEZELAY vers Taizé et Cluny (*)<br>Yonne   | 6 au 16 juin      | 140<br>€ | 70 € |

\* : Le tarif des chemins de MOISSAC et de VEZELAY a été établi en prenant en compte le coût estimé pour la location du véhicule par l'entreprise de location habituelle. L'association souhaite trouver une solution moins chère. Si tel était le cas, un remboursement d'une partie de la somme réglée par chaque pèlerin serait envisagé (correspondant à l'économie réalisée).

### Pour information, projets Été / Automne 2026

|  |                                      |   |      |
|--|--------------------------------------|---|------|
| <input type="checkbox"/> Fête de la Saint- Gilles<br>Saint-Gilles (Gard) | 29 et 30 août                        | Marche pèlerine de 9 km.<br>Partage et Veillée autour du<br>thème de la Confiance |      |
| <input type="checkbox"/> Chemin en famille                               | Fin octobre<br>vacances de Toussaint | 40 €  | 20 € |

#### Pour participer à un chemin organisé par l'association, il faut être membre :

- J'ai déjà fait parvenir mon bulletin d'Adhésion 2026 à l'association et ma cotisation à la trésorière.
- Je joins à ce formulaire, celui de mon adhésion à l'association et ma cotisation pour l'année 2026 (adhésion facultative pour la fête de la Saint-Gilles).
- J'enverrai au responsable le nom et le numéro de mon assurance « INDIVIDUELLE ACCIDENT »  
L'ASSOCIATION DISPOSE D'UNE ASSURANCE « RESPONSABILITE CIVILE ».

Date :  Signature :

**Suite des informations au verso →**

*Chemins de St Gilles/Direction des Pèlerinages Diocèse de Nîmes; Immatriculation ATOUT France: IM030110001*

## CHEMINS 2026 Formulaire d'inscription (suite)

☞ **Joindre à ce formulaire** la somme correspondant au chemin choisi, à titre d'inscription (Cf. précisions III ci-dessous) :

- par **virement** de préférence (cf. précisions II ci-dessous)
- par chèque bancaire à l'ordre des « **Chemins de saint Gilles** » ou et les envoyer à la **trésorière**, dès que possible, **au plus tard un mois** avant le **départ de votre chemin**.

En cas de désistement, l'association se réserve le droit de conserver cette somme selon modalités précisées au Règlement intérieur.

Le nombre de pèlerins sur un chemin étant limité, les inscriptions se feront dans l'ordre de leur arrivée (si le règlement est inclus).

### Attestation de bonne santé :

- je suis habituellement en bonne santé et je fournirai un certificat médical au responsable du chemin
- je m'engage à respecter les mesures sanitaires en vigueur dans la période (passe vaccinal, test PCR ... )

**Cette fiche est à renvoyer**  
à la trésorière :

**Anne-Marie COSCINO**  
61 chemin des Passons  
Résidence La Clé des champs  
Bt K40 - 13400 AUBAGNE  
[tresor@cheminstgilles.fr](mailto:tresor@cheminstgilles.fr)

### Précisions utiles

#### I. Inscription d'un mineur :

L'inscription d'un **mineur** n'est recevable que si un membre de sa famille l'accompagne sur ce chemin ou si un pèlerin du chemin en prend la responsabilité par un engagement écrit et l'accord écrit du responsable légal du mineur.

#### II. Modalités de règlement : privilégier le virement bancaire

L'inscription est réglée **de préférence par virement** sur le compte suivant :

**IBAN** : FR79 2004 1010 0906 3420 7B03 020, **BIC** : PSSTFRPPMON,

domiciliation : La Banque Postale ; titulaire : **CHEMINS DE SAINT GILLES**, en mentionnant : « **NOM Prénom + le Nom du chemin 2026** ».

#### III. Coût d'inscription à un chemin : ce qu'il recouvre

Le montant de l'inscription est destiné à couvrir les coûts de l'assurance, de location du véhicule, de reconnaissance et d'organisation du chemin.

Les frais d'hébergement, de nourriture et de carburant seront à répartir pendant le chemin, en fonction des dépenses réelles (autour de 35 € par jour et par personne, selon les coûts d'hébergement).